



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
→ TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Professional Services Division (ZV)/Division des
Services Professionnels(ZV)

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 4th floor

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Title - Sujet Services Professionnels TI Services Professionnels TI - Cybersécurité	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-214911/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 47419-214911	Date 2021-06-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZV-006-39512	
File No. - N° de dossier 006zv.47419-214911	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-06-21 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Desbois, Sylvain	Buyer Id - Id de l'acheteur 006zv
Telephone No. - N° de téléphone (819) 962-8660 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification (002) répond aux questions reçues de soumissionnaires potentiels et modifie la DP en conséquence s'il y a lieu.

A. Questions/Réponses

Question 6 :

Les questions (i) et (ii) font référence à la DP telle que présentée dans le fichier suivant :
ABES.PROD.PW_ZV.B006.E39512.ATTA001. PDF

(I) Veuillez nous confirmer si la documentation à l'appui doit prendre une des trois formes ci-après pour démontrer la conformité aux critères des exigences **EO1, EO2, EC1, EC2 et EC3** :

1. le contrat, y compris l'énoncé des travaux, excluant les annexes, pièces jointes, formulaires et autres appendices qui ne sont pas nécessaires pour étayer les renseignements fournis; ou
2. le contrat, y compris l'énoncé des travaux comme susmentionné au point 1, avec les renseignements confidentiels caviardés, pourvu que l'on conserve l'information appropriée pour étayer les renseignements démontrant la conformité au critère; ou
3. la signature du client, électronique ou manuscrite (à l'échelon du directeur ou un échelon supérieur), y compris le nom, le titre et les coordonnées, figurant sur le formulaire connexe validant tous les renseignements fournis dans le formulaire. Les renseignements indiqués doivent démontrer parfaitement le respect du critère.

(II) Là où les trois formes de documentation à l'appui sont possibles, nous demandons qu'il s'en ajoute une quatrième :

4. les descriptions de projets, avec coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone) d'une personne-ressource ayant vérifié que les travaux exécutés correspondaient aux critères techniques obligatoires.

Cette demande se justifie directement par la nature délicate des renseignements d'une entreprise et de l'État. Telle est également la pratique ordinaire des ministères et organismes qui ne peuvent se plier à de telles attestations au nom du gouvernement du Canada comme le voudrait le GCCUA, sans compter les clauses particulières s'ajoutant pour les marchés qui intéressent la sécurité nationale.

Réponse 6 :

(I) Oui, les documents à l'appui doivent prendre une de ces trois formes pour démontrer la conformité de chaque contrat avec les critères des exigences EO1, EO2, EC1, EC2 et EC3.

(II) Le Canada a étudié la demande, mais la liste des formes admissibles pour les documents à l'appui ne changera pas.

Question 7 :

Pour citer le critère EO2, page 174 de 223 de la DP (version française) :

Fourniture par le soumissionnaire de services professionnels de cybersécurité en GI-TI simultanément

Le soumissionnaire doit s'être vu attribuer, au cours des cinq (5) années précédant la date de publication de la présente DP, un (1) contrat visant à fournir des services professionnels de cybersécurité en GI-TI pour lesquels :

- le soumissionnaire a fourni au moins cinq (5) ressources simultanément dans n'importe laquelle des catégories de ressources, ou catégories de ressources équivalentes (*) sous différents titres, énumérées dans le tableau ci-dessous pendant six (6) mois consécutifs;
- chacune des ressources doit avoir offert des services professionnels de cybersécurité en GI-TI pendant au moins 90 jours facturables au cours d'une période de six (6) mois consécutifs.

Pouvons-nous compter une même ressource dans plusieurs catégories? Supposons qu'elle ait consacré 90 journées facturables au contrat dans une période de six mois consécutifs, ses tâches comprenant simultanément des activités dans les catégories C1 et C9 – cela compterait-il comme deux catégories satisfaites, à savoir 90 journées facturables dans la C1 et tout autant dans la C9?

Réponse 7 :

Non, une même ressource ne peut compter que dans une seule catégorie durant la période de six mois. Choisissez-en une et cartographiez ses tâches au besoin.

Question 8 :

L'État pourrait-il fournir les pièces jointes 4.1, 4.2 et 4.3 en Microsoft Word, ce qui aiderait les soumissionnaires à inscrire leur réponse et à remplir les formulaires exigés?

Réponse 8 :

Seulement les copies en format PDF seront fournies

Question 9 :

EC1 et EC2 indiquent que les exigences et/ou conditions d'EO2 doivent être satisfaites. Pas facile toutefois de savoir si ce sont seulement les conditions de l'exigence et comment les soumissionnaires sont censés prouver leur conformité. L'État pourrait-il nous confirmer si les soumissionnaires doivent fournir un contrat, une autorisation de tâche ou une signature de client pour EC1 et EC2?

Réponse 9 :

Oui, le contrat, l'autorisation de tâche ou la signature de client est nécessaire pour prouver que ces critères d'expérience sont satisfaits. Les formulaires EC1 et EC2 sont conçus pour recueillir

les renseignements pertinents fournis, et chacun se termine par une liste de documents à l'appui de ce qui y a été inscrit

Question 10 :

EC2 : Certains soumissionnaires ont probablement des contrats où certaines ressources ont fourni des services qui les rendraient admissibles à plusieurs catégories. L'État peut-il nous confirmer si une ressource ayant assumé des rôles dans deux catégories distinctes pourrait être comptée comme deux ressources, ou bien s'il faut avoir 10 noms de ressources distinctes pour obtenir ici une note parfaite?

Réponse 10 :

Une ressource ne peut être comptée qu'une seule fois pendant la période de 6 mois. Afin d'obtenir une note complète pour cette exigence, les soumissionnaires doivent montrer 10 noms de ressources uniques qui répondent aux critères.

Question 11 :

EC3 : Certains soumissionnaires ont probablement des contrats où certaines ressources ont fourni des services qui les rendraient admissibles à plusieurs catégories. Supposons qu'une ressource ait assumé des rôles dans plusieurs catégories p. ex. C1, C3 et C7 sous EC3 : l'État peut-il nous confirmer si le critère serait considéré comme satisfait dans les trois catégories, pour une note totalisant 8 points?

Réponse 11 :

Non, une même ressource ne peut compter que dans une seule catégorie durant la période de six mois. Choisissez-en une et cartographiez ses tâches au besoin.

B. Modification à la DP

Pas de changement

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.